DÉMOGRAPHIE

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Coup d'œil
sociodémographique

Juin 2012 | Numéro 18

Les mariages au Québec en 2011 : l'âge au premier mariage continue d'augmenter

Martine St-Amour

Les données sur les mariages de 2011 confirment plusieurs tendances observées au cours des dernières années. Par exemple, les mariages demeurent non seulement peu fréquents au Québec, ils sont aussi de plus en plus tardifs, comme l'illustre une nouvelle hausse de l'âge moyen au premier mariage chez les hommes et chez les femmes. Autre tendance lourde, la part des cérémonies religieuses poursuit sa baisse en 2011, tout comme celle des mariages officialisés au palais de justice. En revanche, les mariages célébrés par une « personne désignée », qui peut notamment être un ami ou un membre de la famille du couple, gagnent encore en popularité. Ces phénomènes traduisent des changements dans le rôle du mariage et dans la relation que les Québécois entretiennent avec cette institution.

Un peu moins de 23 000 mariages en 2011

Environ 22 900 mariages ont été célébrés au Québec en 2011 selon les données provisoires. Ce nombre s'est légèrement abaissé par rapport à 2010 (23 200), mais demeure un peu au-dessus de ce qu'il a été de 2001 à 2009. La figure 1 montre que c'est en 2003 et 2004 que le nombre de mariages a été le plus bas, à environ 21 200. Le léger redressement qui a suivi marque un arrêt dans la baisse majeure et presque continue, observée à partir du début des années 1970 jusqu'au début des années 2000. Avant d'amorcer sa chute, le nombre de mariages a culminé à près de 54 000 en 1972.

Deux mouvements ont contribué à freiner la baisse des mariages dans la première moitié des années 2000. D'une part, les mariages unissant un homme et une femme ont augmenté un peu, passant de 21 000 en 2004 à 22 400 en 2011 (voir le tableau 1 à la page 5). D'autre part, les mariages entre conjoints de même sexe ont été autorisés en mars 2004; ils comptent depuis pour environ 2 % de l'ensemble des mariages célébrés annuellement. En 2011, 498 couples de même sexe se sont mariés au Québec selon les données provisoires. Si ce nombre est semblable à celui enregistré au cours des années précédentes, pour la première fois, les mariages entre deux femmes ont été un peu plus nombreux que ceux entre deux hommes. On compte en effet 261 mariages féminins en 2011, comparativement à 237 mariages masculins.

Figure 1

Nombre de mariages total et de conjoints de sexe opposé, Québec, 1971-2011

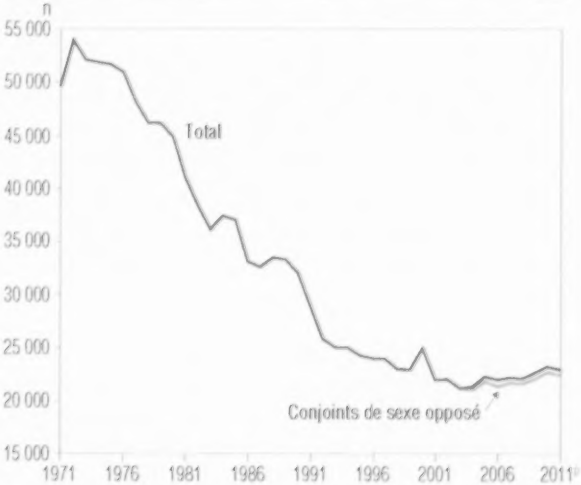

Note : Les mariages de conjoints de même sexe sont permis depuis mars 2004.
Source : Institut de la statistique du Québec.

La nuptialité est stable à des niveaux très bas

L'indice synthétique de primo-nuptialité en 2011 est de 286 pour mille chez les hommes et de 317 pour mille chez les femmes. Ces indices sont très bas; ils signifient que seulement 29 % des hommes et 32 % des femmes se marieraient au moins une fois avant leur 50e anniversaire si les taux de nuptialité de la dernière année demeuraient constants. On peut voir dans la figure 2 que les indices sont plutôt stables, autour de 300 pour mille, depuis le début des années 2000. Cette stabilisation survient après trois décennies de baisse, du début des années 1970 à la fin des années 1990. S'il est trop tôt pour en conclure que la nuptialité a atteint son niveau plancher, les niveaux actuels, parmi les plus faibles au monde, laissent peu de place à une diminution prononcée dans les années à venir.

Figure 2

Indice synthétique de primo-nuptialité selon le sexe, Québec, 1971-2011

Note : Les mariages de conjoints de même sexe sont inclus à partir de 2004.
Source : Institut de la statistique du Québec.

Les mesures de la primo-nuptialité

Les **taux de primo-nuptialité par âge** mesurent la propension des personnes d'un âge donné à se marier pour une première fois au cours d'une année civile. Les taux sont calculés en rapportant le nombre de mariages d'hommes et de femmes célibataires d'un âge donné à l'effectif total d'hommes et de femmes de cet âge.

Les **indices synthétiques de primo-nuptialité** sont calculés en additionnant les taux de primo-nuptialité des 16 à 49 ans. Ils indiquent la proportion d'hommes et de femmes qui se marieraient pour une première fois avant leur 50e anniversaire si les comportements de fécondité par âge d'une année donnée demeuraient constants.

Les données sur les mariages

Les données sur les mariages proviennent du Registre des événements démographiques, tenu par l'Institut de la statistique du Québec. Les statistiques sont établies selon le lieu de célébration du mariage et non selon le lieu de résidence du couple. Des mariages de couples qui ne sont pas domiciliés au Québec sont ainsi compris dans les données, tandis que les données concernant les mariages de Québécois célébrés à l'extérieur du Québec ne sont pas disponibles.

Les données de 2011 sont provisoires. Elles ne sont pas ajustées pour tenir compte des bulletins de mariages qui pourraient être transmis tardivement. On remarque toutefois généralement très peu d'écart entre les données provisoires et les données finales. Le délai nécessaire avant que les données soient considérées comme finales varie normalement de 15 à 20 mois après la fin de l'année concernée.

D'autres données sur les mariages et la nuptialité, ainsi que sur différents aspects de la situation démographique au Québec, complètent le présent bulletin et sont accessibles sur le site Web de l'Institut.

La tendance à se marier de plus en plus tardivement se poursuit

Si la nuptialité a récemment cessé de baisser, les personnes qui décident de se marier continuent de le faire de plus en plus tardivement. En 2011, l'âge moyen au premier mariage est de 32,7 ans chez les hommes et de 31,0 ans chez les femmes (figure 3). Dans un cas comme dans l'autre, il a augmenté presque chaque année depuis 1971; il était alors de 25,6 ans chez les hommes et de 23,5 ans chez les femmes.

Les taux de primo-nuptialité par âge précisent qu'en 2011, c'est à 27 ans que les premiers mariages ont été les plus fréquents chez les femmes, le taux s'établissant à 22,2 pour mille à cet âge (figure 4). Chez les hommes, les taux culminent à 19,1 pour mille à 29 ans. Le contraste est marqué par rapport à la situation observée en 1981. À cette époque, la nuptialité atteignait un sommet plus tôt et ce sommet était beaucoup plus élevé : les taux de nuptialité s'élevaient à 72 pour mille chez les femmes de 21 ans et à 67 pour mille chez les hommes de 23 ans. Depuis le début des années 1980, les taux de nuptialité se sont réduits à tous les âges chez les femmes de moins de 25 ans et chez les hommes de moins de 30 ans. En revanche, les taux augmentent graduellement chez les plus âgés. L'ampleur du rattrapage des mariages dans la trentaine ou la quarantaine est toutefois nettement insuffisante pour compenser les mariages qui ne sont plus célébrés chez les jeunes, d'où une nuptialité totale qui reste faible.

L'évolution des courbes de la figure 4 illustre non seulement un déplacement progressif des mariages à des âges plus avancés, mais aussi une dispersion grandissante de la nuptialité à travers les âges. De fait, en 1981, plus de la moitié de la primo-nuptialité avait lieu de 19 à 23 ans chez les femmes et de 21 à 25 ans chez les hommes. En 2011, les cinq années d'âge où la propension à se marier pour la première fois est la plus élevée, soit de 25 à 29 ans chez les femmes et de 27 à 31 ans chez les hommes, ne contribuent plus qu'au tiers de la nuptialité. Cette déconcentration de la nuptialité autour des âges de la formation du couple et de la venue des enfants est l'une des manifestations du changement de statut et de fonction du mariage. Celui-ci n'étant plus un préalable au début de la vie à deux et à la formation de la famille, il survient maintenant à différentes étapes de la vie d'un couple.

Figure 3

Âge moyen au premier mariage selon le sexe, Québec, 1971-2011

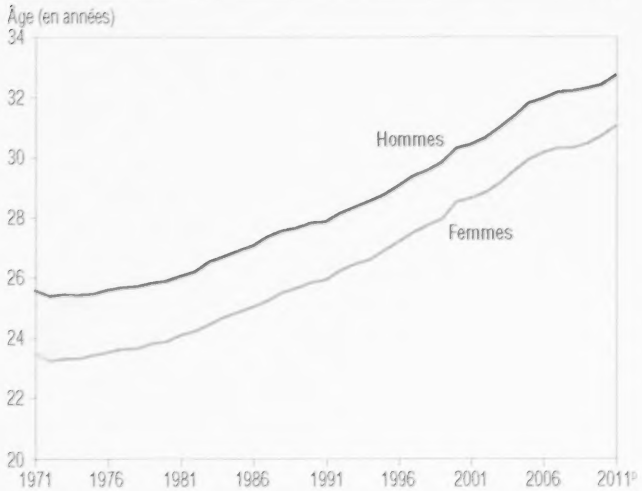

Note : Les mariages de conjoints de même sexe sont inclus à partir de 2004.
Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 4

Taux de nuptialité des célibataires selon l'âge, par sexe, Québec, 1981, 1991, 2001 et 2011

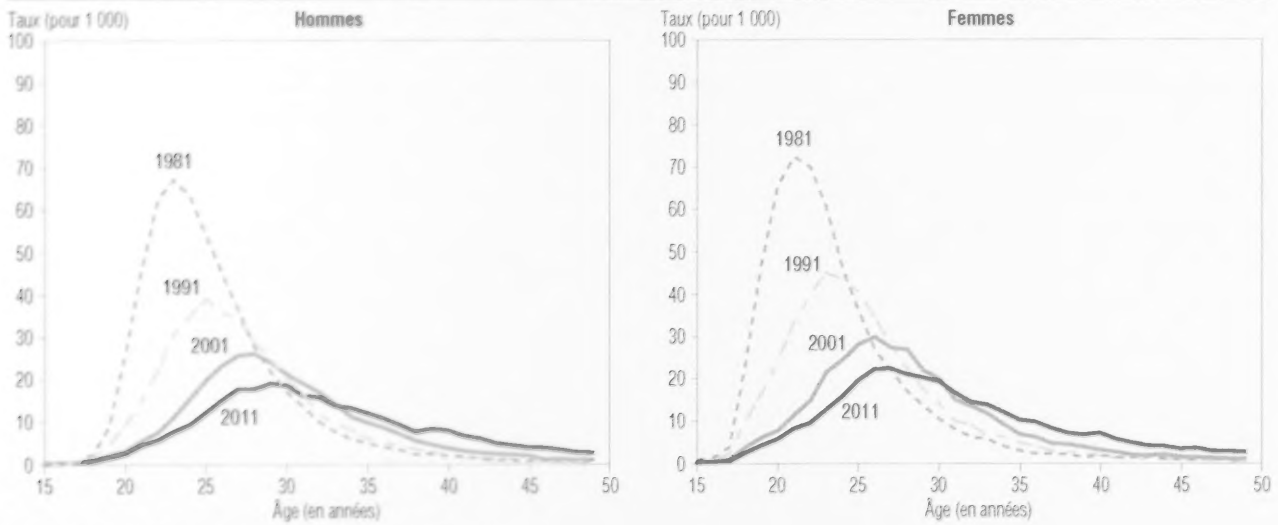

Note : Les données de 2011 incluent les mariages de conjoints de même sexe.
Source : Institut de la statistique du Québec.

Les mariages célébrés par une « personne désignée » sont de plus en plus populaires

En 2011, 54 % des mariages de conjoints de sexe opposé ont été célébrés par un ministre du culte, la plus faible proportion jamais enregistrée. La figure 5 montre une baisse en deux temps de la part des mariages religieux, liée dans les deux cas à des changements législatifs. C'est d'abord la reconnaissance légale des mariages civils, en 1969, qui a entraîné une première chute de la part des mariages religieux. Cette part s'est réduite tout au long des décennies 1970 et 1980, mais elle s'est stabilisée autour de 70 % durant la décennie 1990 et jusqu'au début des années 2000. Le mouvement à la baisse a ensuite repris en 2004, soit peu de temps après l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi, en juin 2002, qui habilite de nouveaux célébrants à célébrer des mariages civils. Depuis, en plus des greffiers des palais de justice, les notaires et toutes autres « personnes désignées » par le ministre de la Justice du Québec peuvent agir à titre de célébrants de mariages civils. La personne désignée peut être un maire ou un fonctionnaire municipal, mais aussi un ami ou un membre de la famille du couple.

La figure 6 répartit plus en détail les mariages de conjoints de sexe opposé de la période 2002-2011 selon la catégorie du célébrant. On constate que ce ne sont pas seulement les cérémonies religieuses qui sont en baisse depuis que de nouveaux célébrants ont été habilités à célébrer des mariages civils. En effet, les mariages officialisés par un greffier au palais de justice sont eux aussi de moins en moins populaires, leur part étant passée de 29 % en 2002 à 18 % en 2011. Les mariages célébrés par une personne désignée sont devenus presque aussi nombreux, représentant 16 % des mariages en 2011, tandis que la part des mariages contractés devant un notaire s'établit à 12 %. Si l'on se concentre sur ces deux derniers types de célébrants, on note que jusqu'en 2006, les couples ont été plus nombreux à choisir de se marier devant un notaire qu'à opter pour une personne désignée. Les mariages célébrés par une personne désignée ont cependant connu une croissance beaucoup plus marquée par la suite.

Le choix du célébrant est bien différent dans le cas des mariages de conjoints de même sexe (figure 7). La part des mariages religieux est notamment beaucoup plus réduite en raison des normes qui régissent le mariage dans certaines religions. Depuis 2004, environ le quart des mariages homosexuels ont été célébrés par un ministre

Figure 5

Part des mariages religieux, mariages de conjoints de sexe opposé, Québec, 1971-2011

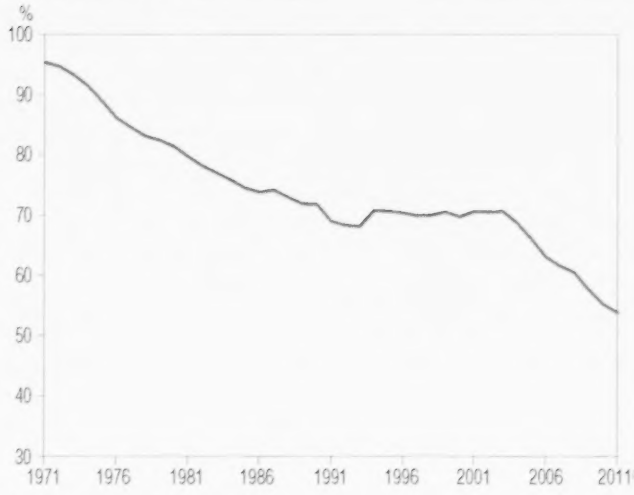

Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 6

Mariages de conjoints de sexe opposé selon la catégorie du célébrant, Québec, 2002-2011

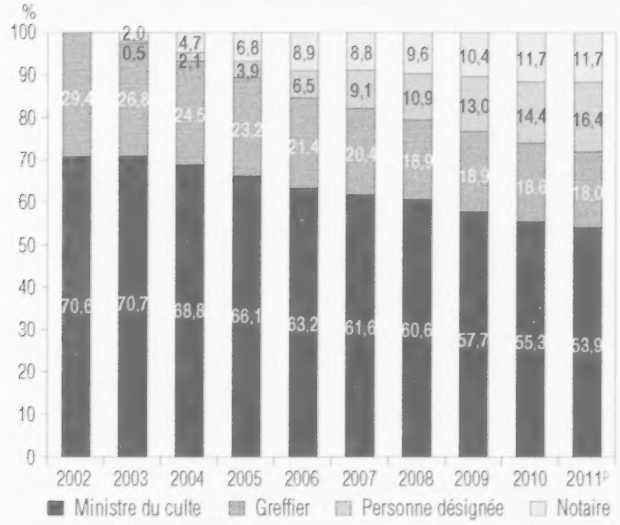

Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 7

Mariages de conjoints de même sexe selon la catégorie du célébrant, Québec, 2004-2011

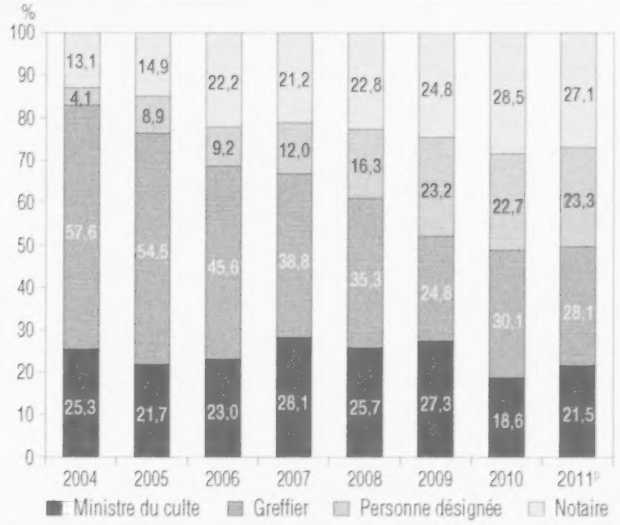

Source : Institut de la statistique du Québec.

du culte. Cependant, comme chez les couples de sexe opposé, une part grandissante des couples de même sexe choisissent de se marier devant un notaire ou une personne désignée. Les notaires comptent pour 27 % des célébrants des mariages de conjoints de même sexe en 2011 et les personnes désignées, pour 23 %. En 2004, leur part respective était de 13 % et 4 %. Quant aux greffiers, qui ont célébré plus de la moitié des mariages homosexuels en 2004 et 2005, leur part chute à 28 % en 2011.

L'union civile reste très peu fréquente 10 ans après sa création

En 2002, une nouvelle institution conjugale a été créée au Québec : l'union civile[1]. Celle-ci ne doit pas être confondue avec l'union libre, ni avec le mariage civil. Sa portée juridique est équivalente à celle du mariage, puisque les droits et les obligations des conjoints unis civilement sont les mêmes que ceux des conjoints mariés. Initialement, l'union civile se distinguait toutefois du mariage en étant ouverte aux conjoints de même sexe. Cette distinction n'existe plus depuis 2004, mais des différences demeurent en ce qui concerne l'âge requis et le processus de dissolution.

Les divers types d'unions civiles instaurés pour accorder une reconnaissance légale aux couples autrement que par le mariage traditionnel sont très populaires dans certains pays, notamment les PACS en France (Mazuy *et al.*, 2012)[2]. Ce n'est toutefois pas le cas au Québec, où très peu de couples choisissent de s'unir civilement. En 2011, 240 unions civiles ont été enregistrées, soit 181 entre conjoints de sexe opposé et 59 entre conjoints de même sexe (tableau 1). C'est en 2003, année suivant leur création, que les unions civiles ont été les plus nombreuses. On en comptait alors 342, la grande majorité d'entre elles (274) ayant uni des conjoints de même sexe. L'autorisation des mariages homosexuels l'année suivante a toutefois fait baisser rapidement le nombre d'unions civiles de conjoints de même sexe : il s'est réduit à 79 en 2004 et depuis, il varie généralement de 50 à 60 annuellement. Quant aux unions civiles entre conjoints de sexe opposé, elles ont augmenté graduellement jusqu'en 2007, mais fluctuent depuis autour de 200 chaque année. Soulignons qu'en 2011, les unions civiles représentent seulement 1 % de l'ensemble des unions légalisées entre conjoints de sexe opposé (en additionnant les mariages et les unions civiles). Cette part est plus élevée chez les couples de même sexe, à près de 11 %, mais ces derniers préfèrent aussi de loin le mariage à l'union civile.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2011). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2011*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 146 p.

MAZUY, Magalie, France PRIOUX et Magalie BARBIERI (2012). « L'évolution démographique récente en France. Quelques différences entre les départements d'outre-mer et la France métropolitaine », *Population*, vol. 66, n° 3-4, p. 503-554.

Tableau 1
Mariages[1] et unions civiles[2] selon le sexe des conjoints, Québec, 2002-2011

Année	Mariages					Unions civiles				
	Sexes opposés	Même sexe			Total	Sexes opposés	Même sexe			Total
		2 hommes	2 femmes	Total			2 hommes	2 femmes	Total	
	n									
2002	21 986	...	...	...	21 986	10	87	69	156	166
2003	21 145	...	...	...	21 145	68	140	134	274	342
2004	21 034	148	97	245	21 279	100	48	31	79	179
2005	21 793	278	173	451	22 244	113	35	24	59	172
2006	21 335	349	272	621	21 956	163	34	19	53	216
2007	21 680	251	216	467	22 147	198	26	17	43	241
2008	21 605	262	186	448	22 053	201	44	25	69	270
2009	22 075	291	222	513	22 588	185	28	26	54	239
2010	22 684	281	234	515	23 199	225	36	19	55	280
2011[p]	22 400	237	261	498	22 898	181	32	27	59	240

1. Les mariages de conjoints de même sexe sont permis depuis le 19 mars 2004.
2. L'union civile a été instituée en juin 2002.
Source : Institut de la statistique du Québec.

1. Un même projet de loi (n° 84) a créé l'union civile et habilité de nouveaux célébrants pour les mariages civils. Il s'agit de la Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation.
2. PACS est l'abréviation de « pacte civil de solidarité », une institution propre à la France. Divers types d'unions civiles ou de « partenariats enregistrés » ont été institués dans plusieurs pays depuis le début des années 1990, principalement en Europe. Il est toutefois difficile de les comparer, car les lois qui les définissent et les droits qui en découlent varient grandement d'un pays à un autre. Dans certains cas, notamment dans les pays où les mariages homosexuels ne sont pas autorisés, les unions civiles sont uniquement ouvertes aux conjoints de même sexe; dans d'autres, comme au Québec, les conjoints de sexe opposé peuvent également s'en prévaloir.

Ce bulletin est réalisé par : Martine St-Amour, démographe
Direction des statistiques sociodémographiques

Direction des statistiques sociodémographiques : Paul Berthiaume, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Gabrielle Tardif, mise en page
Direction des communications

Révision linguistique : Madeleine Fex, réviseure linguistique (pigiste)

Pour plus de renseignements : Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2406
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2e trimestre 2012
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec